∕IX



Information pour les notaires concernant le processus Terravis «Dossier Notarial Plus (générique)»

Nouveau processus «Dossier Notarial Plus (générique)»

Avec la version 9.5 de Terravis du 24 juin 2025, le nouveau processus «Dossier Notarial Plus (générique)» sera disponible pour les notaires, en remplacement du processus précédent «Réquisition d'inscription au registre foncier (divers)». Dans le nouveau processus, la réquisition d'inscription peut être transmise immédiatement ou planifiée pour une date et heure futures. De plus, il est désormais possible de traiter plusieurs inscriptions (liées) dans un même dossier et de les soumettre électroniquement au bureau du registre foncier pour enregistrement. Pour le détail des opérations avec Terravis, veuillez consulter les *Manuels d'utilisation eGVT* («<u>Manuel transactions électroniques pour Officiers</u> <u>publics</u>» et «<u>Manuel Dossier notarial Plus</u>»).

Comment peut-on lancer le nouveau processus?

Le type «Réquisition d'inscription au registre foncier (Divers)» est remplacé par le type amélioré «Dossier Notarial Plus (générique)» lors du démarrage d'une nouvelle opération. Les champs de données à saisir restent analogues au processus précédent, garantissant ainsi une méthode de travail familière.

louvelle opération	
ype de transaction	
Dossier Notarial Plus (générique)	~
Lancer l'opération	
Lancer l'opération	

Illustration : Lancement du processus

Comment l'inscription au registre foncier peut-elle être déclenchée?

Une fois les champs de données saisis et confirmés, le cockpit pour l'inscription au registre foncier apparaît (similaire au type de transaction «Changement de propriétaire»). Dans le cockpit, sous la rubrique «Tâches / Notifications», la réquisition au registre foncier peut être soit envoyée immédiatement, soit initialisée pour une date future.

Tâches / Notifications			0 Enregistrements trouvés	Actualiser
Tâche / Notification		État	Créé le	
Aucun enregistrement trouvé				
~	Initialiser un processus	Envoyer la réquisition immédiatement]	
Circulation de documents			-	
Demande d'approbation / d'autorisation - document généré				
Demande d'approbation / d'autorisation - propres documents				
Envoyer la réquisition				
Modifier la réquisition planifiée				
Supprimer la réquisition				

Illustration : Initialisation de l'envoi de la réquisition





Que se passe-t-il lors de la transmission immédiate?

En cliquant sur le bouton «Envoyer la réquisition immédiatement», les documents précédemment téléchargés doivent être signés numériquement, si l'option de signature a été sélectionnée avec «Oui».

Important: Si des documents sont téléchargés et sélectionnés avec l'option de signature «Non», l'inscription au registre foncier est déclenchée directement en cliquant sur le bouton «Envoyer la réquisition immédiatement». Il est également possible de supprimer des documents ajoutés ou d'en ajouter de nouveaux en utilisant le bouton «Rectifier».

* Document(s) de la réquisition (2025061300039-1; Test)			
Document	ID de l'opération	Options de signature	État
Demo Demo Demo.pdf	2025061300039	Signature avec attestation de la fonction	À signer
N° SuisselD (serv. de sign.) DigiCertDemoSigner			
Signer	Retour		

Illustration : Signature des documents

Après l'apposition de la signature numérique, la fenêtre pour l'inscription définitive au registre foncier apparaît ensuite. En cliquant sur le bouton «Envoyer la réquisition immédiatement», l'inscription effective au registre foncier est déclenchée. Ici aussi, il est encore possible de supprimer des documents signés ou d'en ajouter de nouveaux en utilisant le bouton «Rectifier». Si des documents sont modifiés après la signature en cliquant sur «Rectifier», il convient de mentionner qu'ils devront de nouveau être signés numériquement avant que l'inscription ne puisse être envoyée.

 Document(s) de la réquisition (2025061300039-1; Test) 				
Document	ID de l'opération	Options de signature	État	
Demo Demo.pdf	2025061300039	Signature avec attestation de la fonction	Signé	
N° SuisseID (serv. de sign.) DigiCertDemoSigner				
Envoyer la réquisition immédiatement Rectifier Retour				

Illustration : Envoyer la réquisition au registre foncier

Comme mentionné au début, l'inscription au registre foncier peut également être planifiée pour une date future (date + heure) en choisissant, comme montré précédemment dans le menu déroulant, l'action 'Envoyer la réquisition' et cliquant sur le bouton «Initialiser un processus». La date et l'heure de l'inscription pourront alors être saisies.

Important: Si aucune date et heure ne sont définies, l'inscription au registre foncier sera déclenchée immédiatement en cliquant sur le bouton «Confirmer».

* Informations sur la réquisition prévue (faculta		
ID de la réquisition	2025061300039-1	
Numéro de l'acte		
Mot-clé	Test	
Mot-clé (registre foncier)	Test	
Date de la réquisition	27.06.2025	
Heure de la réquisition (p. ex. 09h55)	14:00:00	
Confirmer Retour		

Illustration: Planifier l'inscription au registre foncier





La réquisition planifiée est maintenant affichée en conséquence dans le Cockpit du Dossier notarial Plus.

Dossier notarial Plus				0
ID de l'opération État	2025061300039 En cours de préparation	Mot-clé Référence Unité d'organisation Gestionnaire	Test Test	
1 Générique (Réquisition planifiée; 2025061300039-1)				9
Test Testdorf 1 (9901) / CH99	8279429686 / 52110051 / - / 9901 / 4	Date de la réquisition	27.06.2025 14:00:00	

Illustration : Réquisition planifiée

La date de réquisition peut être modifiée jusqu'à son échéance . En cliquant sur la loupe à droite de la date de réquisition prévue, l'inscription générique au registre foncier s'ouvre. Dans la rubrique «Tâches / Notifications», en utilisant «Modifier la réquisition planifiée» et le bouton «Initialiser un processus», la date précédemment définie pour la réquisition est supprimée.

Tâches / Notifications			0 Enregistrements trouvés	Actualiser
Tâche / Notification		État	Créé le	
Aucun enregistrement trouvé				
	Initialiser un processus			
Circulation de documents				
Demande d'approbation / d'autorisation - document généré				
Demande d'approbation / d'autorisation - propres documents				
Envoyer la réquisition				
Modifier la réquisition planifiée				
Supprimer la réquisition				

Illustration : Modifier la réquisition planifiée

Seule la date d'inscription sera supprimée et non la réquisition elle-même. Une nouvelle date d'inscription pourra alors être enregistrée ou l'inscription transmise immédiatement.

Que se passe-t-il avec les anciennes opérations de type «Réquisition d'inscription au registre foncier (divers)»?

Tous les anciennes affaires de type «Réquisition d'inscription au registre foncier (divers)» restent valables et peuvent, si elles ne sont pas encore terminées, être conduites et achevées comme d'habitude. Les modifications décrites ici ne concernent que les affaires nouvellement lancées après le 24.06.2025.

Contactez-nous si vous avez des questions

Nous serons heureux de vous assister en cas de questions et/ou de problèmes concernant l'accès électronique aux données du registre foncier, l'enregistrement des transactions du registre foncier et du registre du commerce, ainsi que la signature numérique qualifiée. Afin que vous puissiez vous concentrer pleinement sur votre activité principale, nous restons à votre disposition.

Contactez-nous:

SIX Terravis SA <u>notariat@terravis.ch</u> Tél. +41 58 399 49 09